

***Bureau du Comité directeur sur les médias
et la société de l'information
(CDMSI-BU)***



CDMSI-BU(2013)001Rev

**3^e réunion - 6 et 7 mars 2013
(Strasbourg, Palais de l'Europe, Salle 16)**

Rapport de la réunion

(02/04/2013)

1 & 2. Ouverture de la réunion – adoption de l'ordre du jour

Le Président, Andris Mellakauls, ouvre la réunion. Le Bureau adopte l'ordre du jour, qui figure en Annexe I. La liste des participants fait l'objet de l'Annexe II.

3. Communication du Secrétariat

Jan Kleijssen, Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, tient un échange de vues avec le Bureau concernant les questions d'organisation, et, notamment la préparation de la Conférence ministérielle de Belgrade (dates prévues : 17 et 18 octobre 2013). Il note avec préoccupation que celle-ci se déroulera aux mêmes dates qu'une autre conférence internationale importante, à savoir la Conférence coréenne sur le cyberspace, qui aura lieu à Séoul et qui intéresse bon nombre de pays européens. M. Kleijssen aborde également avec le Bureau certaines activités en cours du CDSMI (la sécurité des journalistes, les droits des utilisateurs d'Internet, la modernisation de la Convention 108, etc.) et indique que le CDMSI pourrait envisager un suivi de certains instruments tels que les Lignes directrices visant à aider les fournisseurs de jeux en ligne et les fournisseurs de services en ligne.

4. Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables des médias et de la société de l'information (Belgrade, Serbie, 2013)

Le Secrétariat informe le Bureau de l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence ministérielle. Ainsi, les 14 et 15 janvier 2013, un groupe de rédaction (composé de Maja Rakovic, Thomas Schneider et du Secrétariat) s'est réuni à Paris pour lancer le processus de rédaction de la déclaration politique et de plusieurs résolutions de la conférence. Du 16 au 18 janvier 2013, le Secrétariat a effectué une première visite à Belgrade pour discuter des questions d'organisation avec les autorités serbes. A cette occasion, il a notamment rencontré le ministre de la Culture, la Secrétaire d'Etat et d'autres hauts représentants. L'équipe a visité plusieurs lieux possibles pour la Conférence et conseillé les autorités sur les conditions à respecter pour l'organisation et le lieu. Les autorités serbes ont ensuite lancé un appel d'offres public pour le lieu.

Projets de déclaration politique et de résolutions

Le Bureau examine le projet de déclaration politique et les trois projets de résolutions, et apporte quelques modifications aux projets de résolutions intitulés « la sécurité des journalistes et autres professionnels des médias » et « la liberté d'Internet ». Il charge le Secrétariat de développer le troisième projet de résolution (« Préserver le rôle essentiel des médias à l'ère numérique ») à la lumière de ses commentaires et convient de finaliser la rédaction de ces textes en ligne.

Projet de programme pour la Conférence

Le Bureau examine le schéma du projet de programme de la Conférence, préparé sur la base du projet élaboré par Maja Rakovic. Les membres du Bureau s'accordent sur certaines modifications ; outre les tables rondes entre les ministres sur les sous-thèmes définis par le CDMSI, il y aurait des séances parallèles sur les mêmes thèmes, avec la participation de multiples parties prenantes. Les membres conviennent que, pour éviter des discussions trop générales, les séances ministérielles ainsi que les séances parallèles devraient aborder des questions spécifiques en lien avec les thèmes. Le Bureau décide aussi d'ajouter une session sur « le discours de haine en ligne ». Il charge le Secrétariat de finaliser la version modifiée et de la transmettre au Bureau pour une nouvelle consultation.

Intervenants principaux et autres orateurs

Le Bureau décide de dresser une liste d'intervenants possibles pour la Conférence et d'identifier d'autres intervenants pertinents pour la présentation des divers sous-thèmes. Il demande au Secrétariat de transmettre au CDMSI une liste de propositions à cet égard et de l'inviter à effectuer d'autres suggestions.

Autres représentants

Le Bureau est informé que le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks, et la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, Dunja Mijatovic, ont confirmé leur participation à la Conférence.

Événements connexes

Le Bureau accueille favorablement la proposition du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire (Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias) d'organiser un événement parallèle au sein du Parlement serbe la veille de la Conférence, sur un ou deux des sous-thèmes de celle-ci (la sécurité des journalistes et la liberté d'Internet, par exemple). Les conclusions de cet événement devraient alimenter le traitement de ces mêmes sous-thèmes lors de la Conférence. Le Bureau est également informé qu'un autre événement parallèle pourrait être organisé par le Département de la Jeunesse du Conseil de l'Europe sur le thème du « discours de haine en ligne ». Le Secrétariat étudiera les aspects organisationnels de ces options.

Dates de la Conférence

Le Bureau note avec préoccupation que les dates prévues (17-18 octobre 2013) coïncident avec celles de la « Conférence coréenne sur le cyberspace », organisée à Séoul. Il craint que certains Etats membres ne puissent envoyer leurs délégations les plus pertinentes à la Conférence ministérielle et demande à Maja Rakovic de consulter les autorités serbes sur de possibles solutions à cette malencontreuse situation qui pourrait fort probablement nuire à la participation des ministres et hauts responsables.

5. Médias

Activités normatives

5.1 Initiatives pour renforcer la protection des journalistes, les autres professionnels des médias et les bloggeurs, à la fois en ce qui concerne des mesures préventives et les enquêtes elles-mêmes, en prenant en compte les travaux menés par d'autres organisations internationales, et pour promouvoir un journalisme éthique

Le Secrétariat fait le point sur l'état d'avancement des travaux. Un groupe de travail informel sur la sécurité des journalistes (constitué d'Andris Mellakauls, Maja Rakovic, Matthias Traimer et William Horsley) s'est réuni le 5 mars 2013 et a convenu d'élaborer un plan de travail sur les résultats attendus, à savoir un projet de déclaration du Comité des Ministres pouvant être adopté vers la fin de l'année 2013 et un projet de recommandation du Comité des Ministres sur les obligations positives, fondé sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, qui devrait être finalisé en 2014. En outre, ce groupe informel participera aux préparatifs de la Conférence ministérielle pour ce qui est des thèmes pertinents (il avait déjà apporté une contribution considérable au projet de résolution sur « la sécurité des journalistes et autres professionnels des médias »). Le Bureau prend note des travaux accomplis et accepte les actions et le calendrier proposés.

5.2 Projet de recommandation sur l'égalité des sexes et les médias

Le Secrétariat rappelle la genèse de ce projet et ses étapes successives. Bissera Zankova et Emir Povlakic (tous deux membres du groupe informel ayant élaboré le projet de recommandation) présentent le projet de texte au Bureau qui, après y avoir apporté quelques modifications mineures, l'approuve et propose qu'il soit transmis pour commentaires à l'ONU Femmes et à la Commission du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Le projet de recommandation devrait être examiné à la prochaine réunion du CDMSI.

Activités de coopération

5.3 Activités en cours et à venir

Le Bureau prend note des informations transmises par le Secrétariat concernant les activités en cours et à venir.

5.4 Mise en œuvre de la Déclaration du Comité des Ministres du 13 janvier 2010

Le Secrétariat rappelle que la déclaration invite le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe à rendre compte au Comité des Ministres et à l'Assemblée parlementaire de la mise en œuvre des dispositions prises. Ce compte-rendu devrait être examiné par le Comité des Ministres en avril 2013. Le Secrétariat tiendra le CDMSI informé des évolutions à ce sujet.

6. Société de l'information et gouvernance de l'Internet

Activités normatives

6.1 Projet de déclaration du Comité des Ministres sur les risques du suivi numérique et des autres technologies de surveillance pour les droits fondamentaux

Le Bureau note que le projet de Déclaration est toujours en attente devant le Comité des Ministres étant donné que le Groupe de rapporteurs du Comité des Ministres sur les droits de l'homme (GR-H) a demandé une nouvelle consultation du Comité européen de coopération juridique (CDCJ) et du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) sur le projet. Le Secrétariat du Comité des Ministres modifiera le projet de déclaration à la lumière des commentaires reçus et le soumettra au GR-H puis au Comité des Ministres pour examen et, éventuellement, pour adoption.

6.2 Comité d'experts sur les droits des usagers d'Internet (MSI-DUI)

Le Secrétariat communique au Bureau des informations sur la 2^e réunion du MSI-DUI (13-14 décembre 2012). Le Bureau prend note des activités en cours et des prochaines étapes des travaux et félicite le MSI-DUI et le Secrétariat pour ces initiatives pionnières.

6.3 Suivi d'instruments spécifiques concernant Internet adoptés par le Comité des Ministres

Le Secrétariat rappelle des discussions antérieures sur le sujet et informe le Bureau qu'une conférence pluripartite intitulée « *Internet freedom: a shared commitment* » (la protection de la liberté d'Internet : un engagement partagé) est prévue à Strasbourg en 2013. Le Bureau souligne que les conclusions de l'événement devraient être reliées à la prochaine Conférence de Belgrade.

6.4 Rédaction d'un instrument sur la circulation transfrontière du trafic Internet

Le Bureau note qu'un rapport d'expert est en cours d'élaboration. Il se félicite notamment de la réflexion sur un projet d'instrument. Le Secrétariat devrait apporter au CDMSI des informations complémentaires au cours de la prochaine réunion plénière.

Activités de coopération et de proximité

6.5 Dialogue européen sur la gouvernance de l'Internet (EuroDIG - Lisbonne, 20-21 juin 2013)

Le Bureau prend note des informations communiquées par le Secrétariat sur la préparation d'EuroDIG et de la liste des thèmes qui y seront abordés (disponible sur le site d'EuroDIG : <http://www.eurodig.org/eurodig-2013/programme>)

6.6 Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI, Bali, 21-25 octobre 2013)

Le Bureau prend note des informations communiquées par le Secrétariat et encourage le Conseil de l'Europe (CDMSI) à contribuer au FGI ainsi qu'à diverses discussions sur la gouvernance de l'Internet tenues au niveau national.

6.7 Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'Internet 2012-2015

Tableau de suivi de la Stratégie – mise à jour par le Secrétariat

Le Secrétariat rappelle la décision du CDMSI de conduire une évaluation des risques et une analyse de gestion concernant la mise en œuvre des activités relatives à la Stratégie. Le Secrétariat a complété le tableau de suivi en y intégrant la gestion du risque et les mesures prévues pour les atténuer. Le Bureau approuve le tableau de mise en œuvre tel que révisé.

Faisant suite aux commentaires mentionnés au point 3 (*Lignes directrices visant à aider les fournisseurs de jeux en ligne et les Lignes directrices visant à aider les fournisseurs de services en ligne*), le Bureau charge le Secrétariat de prendre contact avec les organisations professionnelles concernées et de leur demander de donner un premier *feedback* sur la mise en œuvre et l'adhésion aux lignes directrices, et d'émettre des suggestions quant à de nouvelles actions possibles.

7. Protection des données personnelles

7.1 Activités normatives

Modernisation de la Convention 108, effectuée par le T-PD

Le Bureau prend note des informations communiquées par le Secrétariat du T-PD sur l'état d'avancement des travaux de modernisation de la Convention 108. Il examine le projet de mandat d'un comité ad hoc sur la protection des données (CAHDATA) qui sera chargé de finaliser les travaux de modernisation au niveau intergouvernemental (en tenant dûment compte de la révision parallèle du cadre établi par l'UE) et auquel participeront des Etats non membres. Le Bureau convient de soumettre le projet de mandat au CDMSI pour éventuelle approbation, notant qu'il est important que le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) puisse aussi examiner ce projet pour, ensuite, pouvoir le transmettre au Comité des Ministres.

Autres activités normatives

Le Bureau prend note de la révision en cours de la Recommandation (89)2 sur la protection des données à caractère personnel utilisées à des fins d'emploi, ainsi que de l'évaluation de la mise en œuvre de la Recommandation (87) visant à réglementer l'utilisation de données à caractère personnel dans le secteur de la police.

7.2 Activités de coopération

Recommandation sur la protection de la vie privée dans la couverture médiatique (Projet Ukraine)

Le Secrétariat rappelle l'échange de vues entre le CDMSI et l'expert référent pour ces travaux, le Professeur Bertil Cottier, lors de sa deuxième réunion. Au vu de l'importance et de l'actualité de ce sujet, le Bureau décide de soumettre les recommandations au CDMSI afin qu'il envisage la possibilité d'en faire une base de travail pour apporter des orientations à tous les Etats membres dans ce domaine.

8. Echange de vues entre le CDMSI et d'autres organisations

Le Président rappelle l'échange de vues entre le CDMSI et le Dr. Vaira Vīķe-Freiberga, Présidente du Groupe de haut niveau de la Commission européenne sur la liberté et le pluralisme des médias, tenu lors la deuxième réunion du Comité. Il renvoie au rapport de ce Groupe, rendu

public en janvier 2013. Le Bureau envisage diverses possibilités de réaction du CDMSI à ce rapport. Suivant les conseils du Secrétariat, les membres décident que toute éventuelle réaction du CDMSI doit être soumise au Comité des Ministres. Le Bureau décide de présenter cette question au CDMSI pour discussion.

9. Divers

Observateurs : candidature du Black Sea Broadcasting regulatory Authorities Forum (BRAf)

A la suite de la présentation du Forum des autorités de régulation audiovisuelle des pays de la Mer Noire (BRAf) lors de la deuxième réunion du CDMSI, le Bureau recommande d'accorder au Forum le statut d'observateur auprès du Comité s'inscrivant ainsi dans la droite ligne du mandat confié par le Comité des Ministres au CDMSI qui prévoit la participation d'un grand nombre d'acteurs aux travaux de ce dernier.

Annexe I

Ordre du jour de la réunion

Bureau du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)

**3^e réunion – 6 et 7 mars 2013 (Strasbourg, Palais de l'Europe, Salle 16)
CDMSI-BU(2013)OJ1**

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Communication du Président et du Secrétariat**
- 4. 1^e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables des médias et de la société de l'information (Serbie, 2013)**

5. Médias

Activités normatives

5.1 Initiatives pour renforcer la protection des journalistes, les autres professionnels des médias et les bloggeurs, à la fois en ce qui concerne des mesures préventives et les enquêtes elles-mêmes, en prenant en compte les travaux menés par d'autres organisations internationales, et pour promouvoir un journalisme éthique

5.2 Projet de recommandation sur l'égalité des sexes et les médias

Activités de coopération et de proximité (renforcement des compétences, bonnes pratiques dans le domaine)

5.3 Activités en cours et à venir

5.4 Mise en œuvre de la Déclaration du Comité des Ministres du 13 janvier 2010

6. Société de l'information et gouvernance de l'Internet

Activités normatives

6.1 Projet de déclaration du Comité des Ministres sur les risques du suivi numérique et des autres technologies de surveillance pour les droits fondamentaux

6.2 Compendium des droits existants des utilisateurs d'Internet (MSI-DUI)

- 6.3 *Suivi d'instruments spécifiques concernant Internet adoptés par le Comité des Ministres*
- 6.4 *Rédaction d'un instrument sur la circulation transfrontière du trafic Internet*

Activités de coopération et de proximité (renforcement des compétences, bonnes pratiques dans le domaine)

- 6.5 *Dialogue européen sur la gouvernance de l'Internet (EuroDIG – Lisbonne, 20-21 juin 2013)*
- 6.6 *Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI, Bali)*
- 6.7 *Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'Internet 2012-2015*

7. Protection des données

Activités normatives

- 7.1 *Informations concernant les instruments en cours de révision par le T-PD : Convention 108*
- 7.2 *Autres travaux pertinents du T-PD*

8. Echange de vues entre le CDMSI et d'autres organisations

9. Divers

Observateurs : candidature du Black Sea Broadcasting regulatory Authorities (BRAf)

Annexe II

LISTE DES PARTICIPANTS

**3^e REUNION DU BUREAU DU
COMITE DIRECTEUR SUR LES MEDIAS ET LA SOCIETE DE L'INFORMATION
(CDMSI-BU), 6-7 MARS 2013
SALLE 16, PALAIS DE L'EUROPE**

M. Andris Mellakauls (Président), *Intégration des espaces d'information*, Ministère de la Culture, Lettonie

Mme Maja Rakovic (Vice-Présidente), Conseillère, Ministère des Affaires étrangères, Serbie

M. Mark Carvell, Media Team, Ministère de la Culture, des Médias et des sports, Royaume-Uni

M. Garegin Chugaszyan, Arménie, EXCUSE

M. Emir Powlakic, Chef de la Division des licences, de la numérisation et de la coordination dans la radiodiffusion, Réglementation des communications, Bosnie-Herzégovine

M. Thomas Schneider, Affaires internationales, Office fédéral de la communication, Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et des Communications, Suisse

Mme Bissera Zankova, Spécialiste des médias / Consultant, Ministère des Transports, des Technologies de l'information et des communications, Bulgarie

SECRETARIAT

M. Jan Kleijssen, Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité - Direction générale des Droits de l'homme et de l'Etat de droit

M. Jan Malinowski, Chef du service de la société de l'information, Direction générale des Droits de l'homme et de l'Etat de droit

M. Björn Janson, Secrétaire du CDMSI, Chef de la Division Médias, Direction générale des Droits de l'homme et de l'Etat de droit (DGI)

Mme Onur Andreotti, administratrice, Division Médias, DG I

Mme Anne Boyer-Donnard, Assistante administrative principale, Division Médias, DG I

M. Lee Hibbard, Chef de l'Unité de la gouvernance de l'Internet, DGI

Mme Elvana Thaci, administratrice, Unité de la gouvernance de l'Internet, DGI

M. James Lawson, administrateur, Unité de la gouvernance de l'Internet, DGI

Mme Sophie Kwasny, Chef de l'Unité de la protection des données, DGI

M. Rüdiger Dossow, Secrétaire de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias, APCE

(Répartition hommes/femmes parmi les six membres du Bureau présents lors de la réunion : 2 femmes (33%) et 4 hommes (67%.))